

Le 3 août 1876, Alexander Graham Bell recevait dans le magasin de A. Wallace Ellis, à Mount Pleasant (Ontario), le premier appel effectué entre deux agglomérations. Il entendit distinctement les mots "Être ou ne pas être" prononcés par son oncle, le professeur David Charles Bell, au bureau de télégraphe de Brantford.

Puis au cours d'un grand dîner, le 4 août 1876, de nombreux convives ont pu entendre un discours, des récitations, des chants et de la musique instrumentale provenant d'une ligne de communication avec le bureau de télégraphe de Brantford, longue de trois milles et demi.

Le troisième essai est considéré comme le premier appel interurbain jamais réalisé. L'inventeur du téléphone l'a reçu aux Bureau de télégraphe et magasin *Robert White's boot and shoe*, à Paris en Ontario, le 10 août 1876. La ligne télégraphique de Brantford a été portée de 8 à 60 milles pour utiliser un dispositif d'accumulateurs à Toronto.

Le père du téléphone ayant fait plusieurs de ses expériences à Boston, on en vint à prétendre que c'est dans cette ville qu'il l'inventa. Pour Alexander Graham Bell, pourtant, le fait était clair: Brantford fut le berceau du téléphone. Il l'a répété maintes fois en public, notamment lors d'une réunion du *Canadian Club d'Ottawa*, le 27 mars 1909: "C'est moi qui ai inventé le téléphone, là même où je me trouvais à l'époque. Je peux vous assurer que le téléphone a été conçu au Canada, et fabriqué aux États-Unis. C'est au Canada qu'une ligne téléphonique a transmis pour la première fois le message d'un parleur à un auditeur éloigné de plusieurs milles. C'est aux États-Unis que s'est produit le premier échange de conversation sur un même fil téléphonique..."

## ACCORD CANADO-POLONAIS SUR LES RÉCLAMATIONS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé qu'il a signé le 15 octobre à Ottawa, au nom du Gouvernement canadien, un Accord réglant les réclamations en suspens de citoyens canadiens à l'égard de la Pologne. Monsieur Marian Krzak, ministre suppléant du ministère des Finances polonais a signé au nom du Gouvernement de la Pologne. L'Accord qui prévoit le paiement d'une somme forfaitaire de 1.225 million de dollars payable en sept versements annuels égaux entre en vigueur immédiatement.

Les réclamations réglées par l'Accord ont pris naissance à la suite de nationalisation et d'autres mesures similaires prises après la guerre par le Gouvernement polonais. L'Accord couvre les réclamations faites par des personnes qui étaient citoyennes canadiennes au moment de la perte et qui le sont demeurées jusqu'au moment de la date de l'Accord. Les négociations entre les représentants des deux Gouvernements commencèrent à Varsovie en octobre

1968 et des sessions subséquentes de négociations y eurent lieu ainsi qu'à Ottawa.

La Commission des réclamations étrangères sera autorisée à faire des recommandations au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au ministre des Finances pour ce qui a trait à la distribution du produit de l'Accord portant sur les biens nationalisés. Les personnes ayant soumis des réclamations au Gouvernement seront informées du règlement.

## DISPOSITIFS ANTI-FUMÉE POUR LES AVIONS

Les six principales lignes aériennes du Canada dont les avions sont équipés de moteurs *Pratt et Whitney JT8D* poursuivent leur programme d'installation de dispositifs anti-fumée en vue de réduire la pollution atmosphérique par les gaz d'échappement. Le programme porte sur soixante avions, y compris des appareils du type *Douglas DC9*, *Boeing 727* et *Boeing 737*.

Air Canada a commencé à équiper 90 moteurs de ses 36 avions de ligne *DC9* de ces dispositifs. A un rythme de six moteurs par mois, la société aura terminé le travail d'ici la fin de 1972.

CP Air a déjà modifié 11 des 36 moteurs qu'elle doit équiper de ces dispositifs et la société compte terminer ce programme d'ici la fin de 1972. Deux des six moteurs des deux avions de ligne *Boeing 737* de TransAir ont été munis de ces dispositifs jusqu'à maintenant, et les quatre autres le seront dans dix-huit mois. Quatre sur dix des moteurs équipant les appareils de Nordair sont déjà modifiés; les autres le seront au cours du premier trimestre de l'année prochaine.

La société *Eastern Provincial* prévoit qu'en décembre 1973 elle aura fini d'équiper les huit moteurs qu'elle doit modifier. *Pacific Western*, enfin, en a modifié six sur onze et compte avoir fini d'équiper les cinq autres en septembre 1972.

Pour ne pas bouleverser l'horaire normal des vols, les sociétés aériennes font effectuer ce travail lorsque les moteurs sont déposés pour leur révision régulière.

## CONFÉRENCE MÉDICALE DU COMMONWEALTH

Une délégation de trois représentants sous la direction du Dr Gaston Isabelle, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a représenté le Canada à la troisième Conférence médicale du Commonwealth, qui a eu lieu à l'île Maurice du 2 au 12 novembre.

Les autres délégués canadiens étaient le Dr B.D.B. Layton, médecin principal des services internationaux d'hygiène, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que le Dr John Gill, directeur adjoint des Services de planification familiale, de la population et de la santé, au Centre